

SYNDROME DE DIOGENE ET SYLLOGOMANIE

Comment l'identifier et le traiter ?

Le syndrome de Diogène est un syndrome qui peut être causé par de multiples pathologies. Venez découvrir les symptômes qui le composent et comment on le prend en charge.

Rédacteur « syndrome de Diogène et syllogomanie »

Dr Nicolas Neveux, Psychiatre à Paris, formé en Thérapie Cognitive et Comportementale (AFTCC) et en Thérapie Interpersonnelle (IFTIP)

Sources : Pratiquer la Thérapie Interpersonnelle (TIP), Dunod; *Manuel de thérapie comportementale et cognitive*, Dunod

L'essentiel :

- Chercher un diagnostic global derrière le syndrome de Diogène
- Certaines pathologies physiques peuvent entraîner le syndrome de Diogène
- Le diagnostic doit être posé par un médecin afin d'organiser la stratégie thérapeutique
- Si la cause est psychiatrique, le suivi doit être assuré par un psychiatre

Le syndrome de Diogène est un ensemble de symptômes qui peuvent être générés par plusieurs types de maladies.

Références grand public

Nous vous proposons quelques références « grand public » pour approfondir vos connaissances sur le syndrome de Diogène :

1. Interview par Cecile THIBERT pour le « Figaro » : sujet sur le syndrome de Diogène. <https://www.lefigaro.fr/sciences/syndrome-de-diogene-quand-l-accumulation-devient-pathologique-20211005>
2. Interview par Ariane Langlois sur : « le syndrome de Diogène »

Syndrome de Diogène : symptômes

Le syndrome de Diogène est une affection caractérisée par:

- Tendance à l'accumulation d'objets (syllogomanie). Ces objets sont accumulés au domicile du patient à un point tel qu'ils peuvent encombrer l'ensemble du domicile, ne laissant qu'un espace extrêmement faible pour la vie quotidienne. Les objets accumulés sont systématiquement inutiles, obsolètes voire avariés, et leur accumulation n'est justifié par aucune raison logique. Dans certains cas de syllogomanie (TOCs) le patient peut être conscient du trouble.
- Négligence de l'hygiène personnelle et du domicile (incurie)
- Déni du trouble
- Repli sur soi, isolement

- Refus de toute aide ou intervention extérieure

Ces symptômes ne sont pas forcément tous présents et varient fortement en fonction de la cause du syndrome de Diogène.

La syllogomanie porte sur l'accumulation tandis que le syndrome de Diogène porte sur le manque d'hygiène. Toutefois, ces deux termes se voient souvent concomitamment dans la pratique puisque l'accumulation se fait systématiquement dans un contexte de perte d'hygiène.

Syndrome de Diogène : quelles sont les causes ?

Les maladies les plus fréquemment (liste non exhaustive) à l'origine de syndrome de Diogène sont:

- Trouble obsessionnel compulsif (TOCs)
- Schizophrénie, psychoses
- Troubles neurologiques débutant (démence, syndrome de Korsakoff, tumeurs)
- État dépressif chronique
- Isolement extrême (hikikomori)

Dans tous les cas le syndrome de Diogène doit entraîner l'intervention d'un médecin parce que le pronostic du syndrome est celui de la maladie à l'origine.

Si la cause est psychiatrique, il faut voir un psychiatre, qui organisera la stratégie thérapeutique.

Si la cause est neurologique, il faut voir un neurologue, qui orchestrera la prise en charge.

Pour toutes ces raisons, il faut avant tout voir un médecin généraliste.

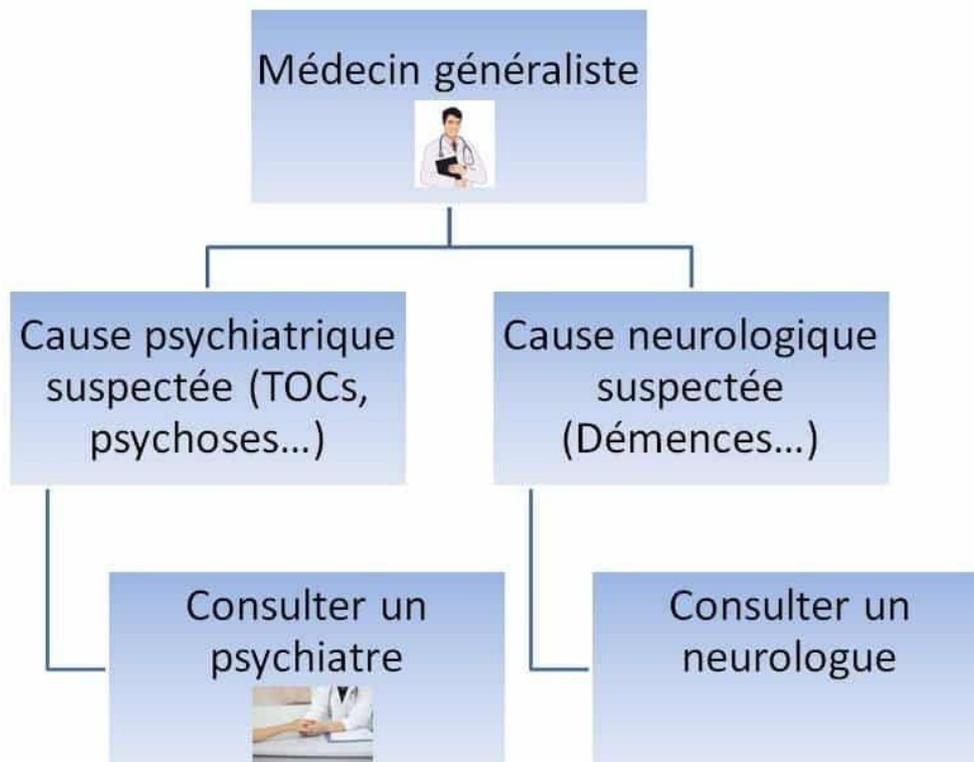
Syndrome de Diogène : quelles sont les complications ?

Le syndrome de Diogène peut entraîner des complications qui peuvent être graves:

1. Du fait de l'accumulation d'objets (syllogomanie): risque d'incendie, insalubrité du logement (souris, cafards), voisins incommodés.
2. Du fait du manque d'hygiène: maladies dermatologiques.

Syllogomanie : que faire ?

Le médecin généraliste devra être le premier recours. Si la cause n'est pas neurologique, il faut alors consulter un psychiatre.



www.e-psychiatrie.fr

La difficulté est que la personne malade refuse généralement toute aide. Si la personne accepte de consulter, c'est évidemment la solution à privilégier. Un traitement de la cause sera nécessaire ainsi qu'un accompagnement social. Suivant la pathologie à l'origine, le syndrome de Diogène pourra faire l'objet d'un traitement comportemental.

On peut alors :

- Appeler le centre médico psychologique (CMP) du lieu de domicile, pour signaler la situation.
- Si la situation est urgente ou risque de mettre le voisinage en danger (risque d'incendie ou insalubrité) il faut signaler la situation à la mairie. Une intervention par des nettoyeurs professionnels peut se justifier.

Dans tous les cas il ne faut jamais rester seul face à ce problème qui peut être dû à une maladie pouvant souvent être traitée. Les gens qui présentent un syndrome de Diogène ne le font pas exprès et ne sont pas malveillants. Ils ont besoin d'aide mais ne sont pas toujours en mesure de la solliciter.